



L'adhérent :

Nom Prénom : Téléphone :

Nom Prénom secondaire : Téléphone secondaire :

Adresse : Courriels :

1/

2/

L'adhérent s'engage en son nom à régler d'avance l'achat des paniers de légumes au Potager Balmontin, représenté par la productrice désignée ci-dessous. Conformément à notre Charte, l'adhérent.e s'engage, suivant ses disponibilités, à apporter sa collaboration à la vie du potager lors des préparations de paniers, des distributions et/ou lors des ateliers divers liés aux cultures, aux aménagements/bricolages améliorant le travail ou l'accueil des familles. Cette participation est souhaitable pour mieux comprendre le fonctionnement et la viabilité de l'AMAP.

La productrice :

Odile Hameau : 67 route de l'église – 74600 Balmont – Téléphone : 06 76 39 58 77 – jardin-odile@balmontin.fr

S'engage à mettre à la disposition de l'adhérent une part de récolte de légumes variés (1 part pour 1 couple et 2 enfants, ½ part pour 2 personnes), produits dans le respect de l'environnement et selon la charte des AMAP.

La période concernée :

Les paniers sont hebdomadaires. Selon les contraintes de cultures et les aléas climatiques, la saison peut varier de 35 à 38 distributions. Au maximum 4 fois dans l'année, une distribution à la quinzaine reste possible. Le début de la saison est prévu les vendredi 3 avril et mardi 7 avril 2026. **Pour tous, elle s'achèvera le vendredi 18 décembre 2026.**

Engagement pour la pérennité de notre AMAP :

Tarif Accessible : Le tarif "accessible" permet aux adhérents les plus modestes de profiter d'une alimentation saine et locale, renforçant notre engagement collectif pour une alimentation accessible à tous.

Tarif Classique : Notre AMAP repose sur un principe simple mais essentiel : pour que le potager continue d'exister et de prospérer dans les années à venir, il est impératif que les comptes soient à l'équilibre.

Tarif Soutien : Cependant, pour que le potager puisse durer et évoluer, il est crucial que le maximum d'entre nous choisisse le tarif "soutien". Ce tarif permet à Odile de couvrir ses coûts, de percevoir un revenu rémunérateur, et de réaliser les investissements nécessaires pour améliorer ses conditions de travail. Ces améliorations – comme l'acquisition d'outils plus performants ou l'installation de systèmes d'irrigation – améliorent sa santé, allègent son quotidien, augmentent l'efficacité de son exploitation, et contribuent ainsi à un meilleur rendement pour tous.

En choisissant le tarif "soutien", vous participez activement à préserver notre potager pour les années à venir et à renforcer une agriculture locale, durable et solidaire. Ce geste, même modeste, est une pierre de plus posée dans la construction d'un avenir où chacun pourra continuer à profiter des produits du Potager Balmontin.

Choix de la contribution, et du type de panier :

UNE DEMI-PART : 600 € annuels TTC

UNE PART ENTIERE : 1200 annuels TTC

**Le coût semaine lissé sur la saison revient à environ 8.50€ par personne et par semaine,
soit 17€ la 1/2 part ou 34€ la part entière.**

DEMI - PART	Dates de paiement	Accessible	Classique	Soutien
Paiement biannuel <input type="checkbox"/>	10/04 et 10/09/2025	2 x 300 €	2 x 325 €	2 x 350 €
Paiement sur 9 mois <input type="checkbox"/>	10/04, 10/05, 10/06, 10/07, 10/08, 10/09, 10/10, 10/11 et 10/12/2025	9 x 67 €	9 x 72 €	9 x 78 €
Paiement sur 12 mois <input type="checkbox"/>	Du 10 avril 2025 au 10 mars 2025, au 10 de chaque mois	12 x 50 €	12 x 54 €	12 x 58 €

----- OU -----

PART ENTIERE	Dates de paiement	Accessible	Classique	Soutien
Paiement biannuel <input type="checkbox"/>	10/04 et 10/09/2025	2 x 600 €	2 x 650 €	2 x 700 €
Paiement sur 9 mois <input type="checkbox"/>	10/04, 10/05, 10/06, 10/07, 10/08, 10/09, 10/10, 10/11 et 10/12/2025	9 x 133 €	9 x 144	9 x 156 €
Paiement sur 12 mois <input type="checkbox"/>	Du 10 avril 2025 au 10 mars 2025, au 10 de chaque mois	12 x 100 €	12 x 108 €	12 x 117 €

Les paiements s'effectuent uniquement par chèques établis au nom du Potager Balmontin ou virements bancaires faits **avant le 10 de chaque mois** et mentionnant le nom de l'adhérent. L'abonnement ne sera pris en compte que s'il est accompagné du paiement intégral de la somme due, quel que soit le nombre de versements choisi.

Paiement par chèques : **Ou par virements :**

Les paniers sont distribués au Potager Balmontin **de 18h00 à 19h00 en été, et de 17h00 à 18h30 en hiver**

Merci de cocher votre jour de distribution : **MARDI :** **OU VENDREDI :**

En cas d'absence lors de la livraison, sans préavis préalable, le Potager se réserve le droit de répartir la livraison entre les adhérents pour éviter le gaspillage. Merci de prévenir à l'avance si vous ne pouvez pas être présent le jour choisi.
Prévenir Odile par SMS ou sur répondeur au 06 76 39 58 77 avant midi du jour de distribution.

Par ma signature, je confirme avoir lu et accepté les 18 principes fondateurs de la Charte des AMAP (transmis par mail), qui guident mon engagement dans ce partenariat.

Fait en 1 exemplaire, à

le

Signature de l'adhérent :
Productrice :

Signature de la

